

# CHAMPIONNAT DE GUYANE CSO 2018

## Règlement

Catégories retenues :	_____	2
Conditions de participation au Championnat de Guyane CSO 2018 :	_____	2
Montant des engagements :	_____	2
Cavaliers	_____	2
Barèmes et déroulement	_____	3
Les épreuves	_____	3
➤ 1 <sup>ère</sup> étape : Samedi 2 juin (nocturne)	_____	3
➤ 2 <sup>ème</sup> étape : Dimanche 3 juin	_____	3
Barème A en deux manches	_____	3
Calcul des points	_____	3
Calcul des points pour le barrage :	_____	3
Remise des Prix	_____	4
Classement final	_____	4

## Catégories retenues :

- ✓ CLUB 3
- ✓ CLUB 2
- ✓ CLUB 1
- ✓ CLUB ELITE
- ✓ AMATEUR 2

## Conditions de participation au Championnat de Guyane CSO 2018 :

- ➔ Le Championnat de Guyane est ouvert aux cavaliers titulaires d'une licence compétition 2018 dont la domiciliation sportive est en Guyane (cf. règlement général art. 4.1).
- ➔ Les engagements sous X sont interdits.
- ➔ Les engagements terrains ne sont pas autorisés.
- ➔ Pour les catégories CLUB, 4 tours terminés dans la catégorie de Championnat couru, dont 2 tours terminés extérieur au club où il est licencié.
- ➔ Le club de Mana (Kawalé) et les Amateurs sont exemptés de qualifications.
- ➔ Les changements de cheval ou de cavalier sont acceptés

Les cavaliers qui ne sont pas qualifiés pour participer au Championnat de Guyane CSO 2018, pourront toutefois participer aux épreuves.

Un cavalier peut monter plusieurs chevaux dans une même épreuve mais il devra déclarer le cheval avec lequel il court le Championnat au jury avant le début de la 1<sup>ère</sup> étape. A défaut, sera retenue sa performance la plus basse.

Un cheval ne peut participer qu'à un seul Championnat avec un seul cavalier.

### *Montant des engagements :*

1<sup>ère</sup> étape (samedi) : 20€ - 2<sup>ème</sup> étape (dimanche) : 30€

## Cavaliers

Le port d'un casque homologué est obligatoire pendant tout le temps où le cavalier est en selle dans l'enceinte générale du concours.

Dès l'arrivée sur le site, tout cheval engagé ne peut être monté que par le ou les cavaliers avec lequel il est engagé dans les épreuves.

Tenue correcte exigée.

## Barèmes et déroulement

### Les épreuves

Championnat en deux étapes

- **1<sup>ère</sup> étape : Samedi 2 juin (nocturne)**

#### *Manche unique : Épreuve Vitesse*

L'ordre de passage sera celui du programme FFE

Les éliminés ou abandons prennent le départ de l'épreuve suivante.

- **2<sup>ème</sup> étape : Dimanche 3 juin**

#### *Barème A en deux manches*

- **1<sup>ère</sup> manche : Barème A AVEC chrono**

L'ordre de passage sera l'inverse du classement à l'issue de la 1<sup>ère</sup> étape.

Les éliminés ou abandons ne peuvent pas prendre le départ de l'épreuve suivante.

- **2<sup>ème</sup> manche : Barème A SANS chrono**

L'ordre de passage sera l'inverse des pénalités et du temps de la 1<sup>ère</sup> manche. En cas d'égalité de pénalités les concurrents gardent leur ordre de passage initial.

- **BARRAGE au chrono pour les doubles « sans faute » de la journée**

L'ordre de passage sera identique à celui de la 2<sup>ème</sup> manche.

#### *Classement 2<sup>ème</sup> étape*

Les concurrents sont classés selon les pénalités et le temps dans le barrage. Les autres concurrents sont classés selon le total des pénalités des deux manches et du temps dans la 1<sup>ère</sup> manche.

### Calcul des points du Championnat

Le calcul des points sera effectué de la façon suivante sur les 2 étapes :

Après chaque parcours, les cavaliers se verront attribuer les points de la façon suivante :

- 1<sup>er</sup> : nombre de partants +1 pts
- 2<sup>ème</sup> : nombre de partants – 1 pts
- 3<sup>ème</sup> : nombre de partants – 2 pts
- Etc.

Éliminés et Abandons : 0 pts

Pour départager les ex-æquo au championnat, c'est le chronomètre de la 1<sup>ère</sup> Etape qui est pris en compte (épreuve vitesse).

#### *Calcul des points pour le barrage :*

Les points attribués aux barragistes seront les mêmes que ceux attribués lors de la première étape.

- 1<sup>er</sup> : nombre de partants de la 1<sup>ère</sup> étape + 1 pts
- 2<sup>ème</sup> : nombre de partants de la 1<sup>ère</sup> étape – 1 pts
- 3<sup>ème</sup> : nombre de partants de la 1<sup>ère</sup> étape – 2 pts
- Etc.

Éliminés et Abandons : 0 pts

## Remise des Prix

- Chaque étape fera l'objet d'une remise des prix, récompensant  $\frac{1}{4}$  des cavaliers. Ces classements seront ceux retenus pour l'enregistrement officiel des résultats et transmis aux services informatiques. Le coefficient double étant appliqué aux concurrents concernés par le Championnat de Guyane CSO 2018.

## Classement final

- Le classement du Championnat de Guyane CSO, ne prend en compte que les cavaliers concernés par le Championnat (ayant les qualifications requises). Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Le couple cavalier/cheval doit rester inchangé sur les deux étapes du Championnat couru.

- Sera déclaré Champion de Guyane, le **couple cavalier/cheval** totalisant le plus de points à l'issue des 2 étapes.

Pour départager les ex-æquo au Championnat, c'est le chronomètre de la 1<sup>ère</sup> Etape qui est pris en compte (épreuve vitesse).